



POLY PRO

FLUIDE PROTECTEUR VERNIS PLASTIFIANT

A USAGES PROFESSIONNELS A 98348

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base de résines plastifiantes, agents d'étalements, protection anti-UV.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	906 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre.
POINT D' ECLAIR	< 0 °c afnor coupe fermée.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c, Point d'ébullition supérieur à 35 °c. Classe A1
ODEUR	Solvants oxygénés
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . A base de résines copolymères plastifiantes souples, protège toutes les surfaces contre l'humidité, l'eau, les solutions alcalines ou acides, contre les incrustations de taches d'huiles, graisses, etc.
- . Apporte une protection efficace dans le polissage des métaux précieux (verniss épargne)
- . Parfaitement translucide, conserve aux supports, flexibilité et souplesse, protège durablement des agressivités ambiantes extérieures.

Autres utilisations

- . Excellente adhérence sur papiers, plastiques, bois, métaux.
- . Par ses propriétés électriques, apporte protection contre l'oxydation, améliore l'isolation des contacts électriques.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Veiller à une préparation de surface correcte : dépeussier, brosser pour retirer les parties non adhérentes, dégraisser si nécessaire.

Appliquer sur support propre et sec.

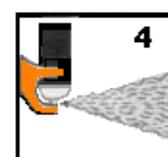
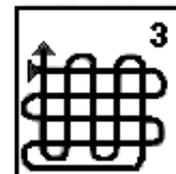
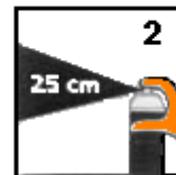
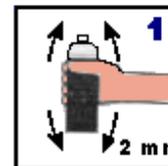
Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Utilisation tête en haut uniquement.

Effectuer une très fine pulvérisation à 25 à 30 cm de la surface, attendre quelques minutes et terminer par une 2ème couche croisée.

Après utilisation purger l'aérosol tête en bas, ceci afin d'éviter l'obstruction de la valve et du bouton poussoir.

Afin d'obtenir une pulvérisation correcte il est souhaitable que la température du boîtier se situe à + 10°C.



RECOMMANDATIONS



DANGER
ACETATE D'ETHYLE

H222 Aérosol
extrêmement
inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Teneur en COV : 640 g/l. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.
UFI : A3G1-C0W2-J00M-D5FV

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

